

DA 468 - 14.04

Délibération du Conseil municipal de Vernier du 15 avril 2014

relative à une

CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE AU PROFIT DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE SUR LA PARCELLE 2738, FE 21 - SISE ROUTE DE L'USINE-A-GAZ 16

Vu l'article 30, lettre k, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'extrait de plan dressé par les SIG ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal, par 29 OUI, soit à l'unanimité,

décide

- 1 d'approuver la constitution sur la parcelle 2738, fe 21 du cadastre de Vernier, au profit des SIG, d'une servitude pour la pose, le maintien et l'entretien de canalisations souterraines (électricité), dont l'assiette est représentée selon le symbole G6 sur le plan dressé par les SIG ;
- 2 de comptabiliser l'indemnité unique de CHF 1'610.-- sur le compte de fonctionnement 21.427 ;
- 3 de charger le Conseil administratif de désigner deux de ses membres en vue de la signature de l'acte relatif à cette opération.